

En adhérant à un Centre de Gestion, vous bénéficiez d'avantages réels sur le plan fiscal, dans le domaine de la formation et aussi dans sept autres domaines.

LE DOSSIER DE GESTION

Ce document est fourni après chaque clôture d'exercice. Il reprend les éléments chiffrés de la liasse fiscale caractérisant la situation économique et financière de votre entreprise. Il intègre un dossier de prévention, ainsi qu'une analyse comparative avec les statistiques nationales de votre profession.

PAYEZ MOINS D'IMPÔTS

- Dispense de l'application de la majoration de 25 % à la base d'imposition de leurs revenus.
- Réduction d'impôt pour frais de tenue de la comptabilité et d'adhésion à un Centre de Gestion Agréé (plafonnée à 915 €).
- Délai de prescription de l'Administration Fiscale ramené de 3 à 2 ans, sauf en cas de manquement délibéré.
- Déduction intégrale du salaire du conjoint.

LA FORMATION

Des actions de formation, de durées variables (journées, séminaires...), sont proposées et animées par des intervenants qualifiés.

LES STATISTIQUES

260 professions font l'objet de données statistiques annuelles. Une fiche métier complète l'analyse de votre entreprise.

LES PRESTATIONS DU CENTRE

L'INFORMATION

Des journaux professionnels traitant de l'actualité en matière de gestion, juridique, fiscale et commerciale, sont adressés à nos adhérents.

L'OBSERVATOIRE DU BATIMENT

C'est un outil de prévention et d'information économique qui a pour objet de mesurer, chaque trimestre, les tendances du marché du bâtiment à travers différents critères (carnet de commandes, répartition par nature des travaux, tendance des prix...).

L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

C'est un outil de positionnement de votre entreprise par rapport à la moyenne des entreprises de même profession. Il est établi, chaque mois, ou chaque trimestre pour une dizaine d'activités.

LE SITE WEB

Le site Internet de Centrexpert met à la disposition de ses adhérents, des renseignements utiles pour leur entreprise.

